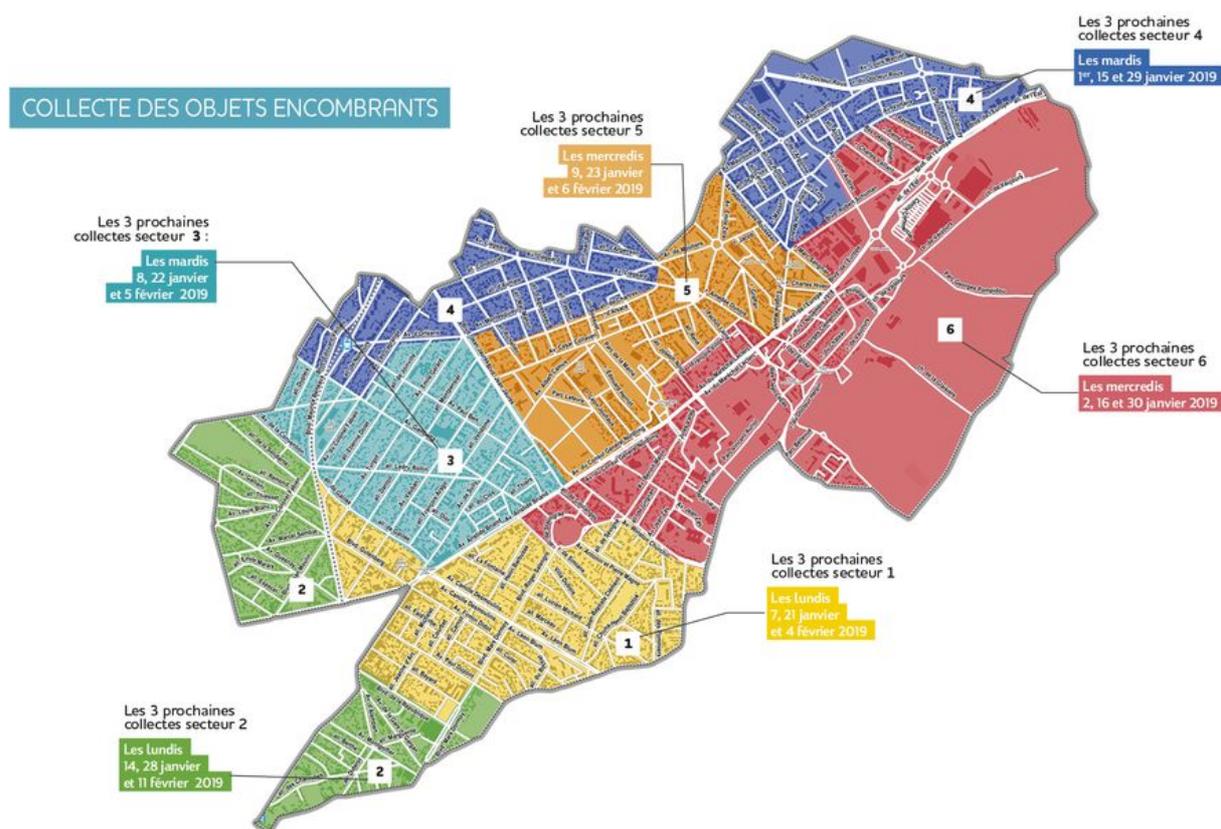


## Collecte des encombrants

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, la collecte des encombrants sur rendez-vous sera supprimée au profit d'une collecte en tournée. Elle sera assurée par l'établissement public territorial (EPT) Grand Paris Grand Est et non par la Ville de Livry-Gargan.

Ainsi, il vous suffira de déposer les objets devant chez vous ou au point de collecte habituel 2 fois par mois à dates fixes, la veille du passage des camions (**carte ci-dessous**).



***Cliquez directement sur la carte pour accéder au format téléchargeable.***

L'EPT distribuera prochainement un calendrier avec dates de collecte dans les boîtes aux lettres.

Pour rappel, les objets présentés ne doivent pas dépasser un volume total de **1m<sup>3</sup>** et ne pas gêner la circulation des piétons. Les gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques sont interdits et doivent être déposés en déchèterie.

**Attention, certains déchets ne sont pas collectés :** déchets verts, verre (meubles vitrés, miroirs), produits chimiques, pots de peinture, pneus, déchets de maçonnerie, petit électro ménager, vêtements, appareils informatiques (ordinateur, imprimante, scanner...).

Déposez-les soit à la déchèterie, soit en décharge.

Les agents de Grand Paris Grand Est sont en droit de ne pas ramasser les déchets et objets pouvant nuire à leur sécurité.

**Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est :**

**Siège administratif :**

**4 bis allée Romain Rolland - 93390 Clichy-sous-Bois**

**Tél. : 0800 50 49 36 (Numéro vert).**

**Contact par courriel via le site de l'EPT : [www.grandparisgrandest.fr](http://www.grandparisgrandest.fr)**



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN

3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891

LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43